Le Merlerault

n°16

printemps/ été 2023

le chant du Merle

vivre au Merlerault

Bulletin municipal de la commune du **Merlerault** (Orne)

à la une

L'aire intergénérationnelle inaugurée !

Samedi 24 juin 2023, l'aire de loisirs et sportive intergénérationnelle du Merlerault a été inaugurée par Martine Gressant, maire de la commune en présence des sénateurs de l'Orne : Mme Nathalie Goulet, Mr Vincent Segouin, de la députée de la 2ème circonscription de l'Orne : Mme Véronique Louwagie, du vice-président du conseil départemental et conseiller régional : Mr Laurent Marting, du président de la communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault : Mr Sébastien Gourdel, d'une partie des membres du conseil municipal, de la gendarmerie et des pompiers; de la directrice des écoles publiques, des président(e)s et membres d'associations locales, de plusieurs maires des communes voisines, de commerçants et de chefs d'entreprises ainsi que de plusieurs habitants de la commune.

Cet espace dédié à l'intergénérationnel est placé à l'arrière du Pôle Enfance Intercommunal (école publique, relais ASMAT et centre de loisirs). Il est également situé sur le passage d'un circuit de promenade et de footing régulièrement emprunté. Ce plateau propose divers équipements : un terrain multisport (citystade) avec mini piste d'athlétisme périphérique, un terrain de pétanque 5m x 15m, une table de tennis-de-table, une aire de fitness comprenant 6 agrès : vélo elliptique, body ascenseur, duo adducteur, chaise romaine, squat machine, abdos-lombaires, une aire de jeux enfants comprenant une structure 2-12 ans, un trampoline, un jeu à ressort et un panneau ludique. Enfin le site est équipé de 3 tables pique-nique (1 PMR), de bancs et d'un support vélos.

aire intergénérationnelle

Retour sur l'inauguration de

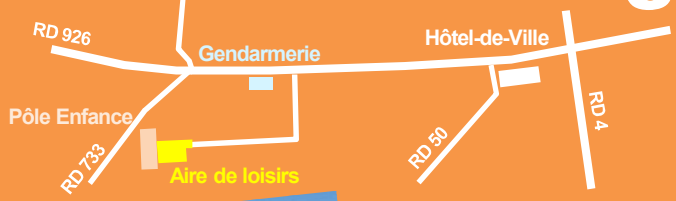

Le Coupé de ruban : geste symbolique d'inauguration !

Ouest France

La député Louwagie se teste au fitness sous le regard du sénateur Ségouin et du Président des VAM, Sébastien Gourdel.

L'aire de jeux enfants est déjà adoptée !

Ouest France

Quelques explications sur la conception technique…

La député Louwagie et Madame le maire s'essayent au basketball !

Découverte du site…

Le verre de l'amitié servi sur la belle table dressée par les membres de la commission « Communication et Evènement »

Les discours des officiels

l'aire intergénérationnelle !

Vue depuis le Nord-Est du site *(MonProjet360)*

Vue depuis le Sud-Est du site *(MonProjet360)*

La plateforme Multisport *(MonProjet360)*

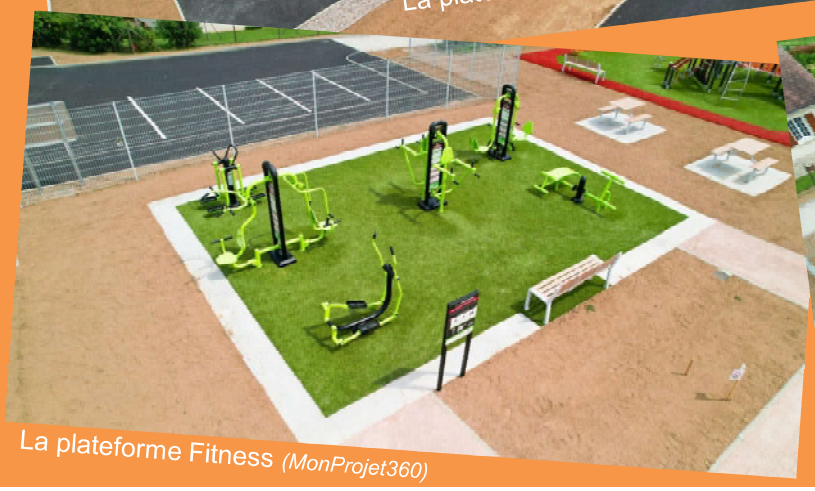
La plateforme Fitness *(MonProjet360)*

La plateforme aire de jeux enfants *(MonProjet360)*

Les arbres n'ont pas été oublié ! En effet, la période actuelle n'étant pas propice à la plantation. Ils seront plantés au mois de janvier. 20 arbres de 10 essences différentes complèteront donc cet aménagement : poiriers ornementaux, érables champêtres, tilleuls à petites feuilles, cerisier de Ste Lucie, sorbier des oiseleurs, saule pourpre, alisier blanc, saule Marsault, chêne noir et amelanchiers,

Une gestion des eaux pluviales à la parcelle. Malgré une imperméabilisation des sols d'une surface totale d'environ 1000 m2, la conception a tenu à préserver la ressource en eau en appliquant un dispositif d'assainissement par infiltration (noue drainante, tranchées d'infiltration et puits d'infiltration). Du ciel au sol, du sol au sous-sol, du sous-sol aux nappes…

La commune du Merlerault tient à remercier l'ensemble des acteurs du projet : L'agence départementale d'ingénierie de l'Orne (maîtrise d'œuvre), le bureau Socotec (coordination sécurité et protection de la santé) ainsi que le bureau insertion du conseil départemental pour le suivi de l'application de la clause d'insertion sociale. Enfin et surtout elle souhaite saluer le travail des entreprises attributaires et souligner leur performance et leur disponibilité durant toute la durée du chantier : Colas France pour les VRD et Paysage Julien & Legault pour les équipements et travaux de paysage.

Un projet soutenu par la CDC VAM avec la mise à disposition du terrain et très largement soutenu financièrement (80%) grâce aux subventions de l'Agence Nationale du Sport (ANS), de l'Etat (DETR 2022) et du Conseil Départemental de l'Orne :
- Coût total HT : 315 000 €
- Subvention ANS : 152 000 €
- Subvention DETR : 85 000 €
- Subvention CD61 : 19 000 €
- Reste à charge Commune : 59 000 €

URGENCES et numéros utiles

Urgences (par téléphone portable)	**112**
Samu	**15**
Gendarmerie	**17**
Pompiers	**18**

Eau (Saur)	**02 50 72 40 09**
Service d'urgence	
Gaz (Antargaz)	**08 01 01 07 07**
Service d'urgence	
Dentiste de garde	**02 33 31 97 09**
Dimanche et jours fériés de 9h à 12h	

TARIFS 2023 LOCATION DE SALLE

Salle des fêtes

1/2 journée sans cuisine	65 €
1/2 journée avec cuisine	100 €
1 journée sans chauffage	150 €
1 journée avec chauffage	180 €
Week-end sans chauffage	250 €
Week-end avec chauffage	300 €
Caution de garantie (chèque)	150 €

Les Halles

Halles sans vaisselle	30 €
Halles avec vaisselle	40 €

Les aires de conteneurs à déchets ne sont pas des décharges !

Les aires de conteneurs à déchets ne se sont pas des décharges sauvages. De nombreux déchets déposés aux pieds des conteneurs attirent une multitude de nuisibles.

Ces actes d'incivilités sont sanctionnables !

Les encombrants, les végétaux ou les cartons doivent être portés à la déchetterie.

Déchetterie intercommunale

ZA du Moulin à Vent

Ouverture :

le mardi et jeudi	de 9 h 00 à 12 h 00
le mercredi et vendredi	de 14 h 00 à 18 h 00
le samedi	de 9 h 00 à 12 h 00
	et de 14 h 00 à 18 h 00

vie pratique

Mairie

5 place de l'Hôtel-de-Ville
61240 Le Merlerault
Tel : 02 33 35 42 67
Mail : mairie.lemerlerault@wanadoo.fr
Web : www.lemerlerault.fr

Ouverture :

Le lundi	de 9 h 00 à 12 h 00
	et de 14 h 00 à 16 h 00
Le mardi	de 9 h 00 à 12 h 00
Le mercredi	de 9 h 00 à 12 h 00
Le jeudi	de 9 h 00 à 12 h 00
Le vendredi	de 9 h 00 à 12 h 00
	et de 14 h 00 à 16 h 00

CDC VAM
Siège de Vimoutiers

15 rue Pernelle – BP 98
61120 Vimoutiers
Tel : 02 33 67 54 85
Mail : contact@cdcvam.fr
Web : www.cdcvam.fr

Ouverture :

Du lundi	de 8 h 30 à 12 h 30
au vendredi	et de 13 h 30 à 17 h 00

Médiathèque
Musée Ruchon-Morin

5 place de l'Hôtel-de-Ville
61240 Le Merlerault
Tel : 02 33 12 56 36 (site de Vimoutiers)
Mail : mediatheque@cdcvam.fr

Ouverture :

Le mardi, réservé à l'accueil des scolaires

Le mercredi	de 14 h 00 à 16 h 00
Le jeudi	de 10 h 00 à 12 h 00

Maison France Services

Maison de santé et de services
2ème étage
Place de l'Hôtel-de-Ville
61240 Le Merlerault
Tel : 02 33 67 19 41
Mail : franceservicesvimoutiers@cdcvam.fr

Ouverture :

Le lundi	de 8 h 30 à 12 h 30
	et de 14 h 00 à 17 h 00
Le mercredi	de 8 h 30 à 12 h 30
Le vendredi	de 8 h 30 à 12 h 30
	et de 14 h 00 à 17 h 00

Marché hebdomadaire

Le jeudi matin, place de l'Hôtel-de-Ville

www.lemerlerault.fr — commune du merlerault

Bruits de voisinage

Les tondeuses à gazon et autres outils à moteur peuvent causer une gêne. Des règles de bon voisinage existent pour préserver la tranquillité de la vie à la campagne.

Quand réaliser mes travaux d'extérieur ?
(Arrêté préfectoral du 7 août 2007)

en semaine	de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
le samedi	de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
le dimanche et jours fériés	de 10 h 00 à 12 h 00

Nos amis les bêtes...

La divagation des animaux ainsi que les déjections canines sur le domaine public communal sont interdites et répréhensibles !

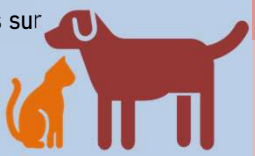

Arrêtés municipaux n°2021-14 et 2021-15

Le brûlage à l'air libre des déchets verts : c'est interdit !

Particuliers, collectivités, entreprises sont concernés.

Déchets visés : tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagages et de débroussaillages, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de parcs et jardins...

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Prévention des frelons asiatiques...

Toutes personnes concernées par la présence d'un nid de frelons asiatiques sur sa propriété doit contacter l'adresse suivante : contact@frelonasiatique61.fr ou le 02 33 80 38 22

Etat civil 2023...

Depuis le 01/01, la commune a enregistré :

8 Décès – 3 Naissances
2 Mariages – 3 Pacs

le chant du Merle
vivre au Merlerault

L'INFORMATION MUNICIPALE

Le bulletin de la commune du Merlerault / Parution semestrielle des informations communales n°16 - Printemps – Été 2023.

Directrice de la publication : Martine Gressant (maire)/ Commission communication et évènements : Christine Hervé (responsable), Sylvie Thebline, Bessy Mairet, Huguette Cougé et Matthias Gressant.
Conception : Mairie du Merlerault / Impression : Ma Fabrique à Journal/ Tirage : 550 exemplaires / Crédits photos : Ouest France et Réveil Normand / Sources : Ouest France et Réveil Normand
Vous avez des idées d'articles à faire paraître, envoyez-les à : mairie-lemerlerault@wanadoo.fr

à la une
1 à 3 Aire intergénérationnelle
vie pratique
4 et 5 Infos pratique et mot du maire
vie municipale
6 à 9 Les échos du conseil
10 et 11 Les actions de la municipalité
vie communale
12 Du côté des commerces
13 et 14 Du côté des écoles
14 Du côté du centre de loisirs
15 à 18 Sur notre commune…
vie associative
19 à 25 Tour d'horizon de nos associations
tourisme
26 Focus sur l'hébergement touristique de notre commune
nécrologie
27 P. Chauvin et B. Traguet
Agenda
28 L'agenda des manifestations

Transport à la demande avec RESO'AP …

Destiné aux personnes :
- à mobilité réduite autonome,
- sans permis de conduire,
- en insertion, recherche d'emploi,

Pour bénéficier du dispositif, **il faut d'abord s'inscrire :**
Appelez au **02 43 39 44 49**

CENTRE DE LOISIRS

Ouvert tous les mercredis et les vacances scolaires (sauf Noël et août) de 8h00 à 18h00, et accueille dans les locaux du pôle enfance les enfants de 3 à 14 ans.

Pole Enfance – Route de Montmarcé

LES ECOLES

RPI Ecole Maternelle Jeanne MORIN
Pole Enfance – Route de Montmarcé
61240 LE MERLERAULT
Tel : 02 33 67 54 85
Mail : ce.0610529u@ac-caen.fr

RPI Ecole Primaire Ernest MILLET
Route de Gacé
61240 NONANT-LE-PIN
Tel : 02 33 39 97 45
Mail : ce.0610554w@ac-caen.fr

Ecole Privée Saint-Joseph
14 Route d'Echauffour
61240 LE MERLERAULT
Tel : 02.33.35.41.27
Mail : ecolestjo.merlerault@orange.fr

Le mot du maire

Ouest-France

L'aire de loisirs a été inaugurée fin juin et de nombreux jeunes profitent quotidiennement de ce complexe extérieur : des adolescents, des enfants sous la surveillance de parents, le centre de loisirs, des familles le dimanche ou en semaine le temps d'un gouter. Les chiens en revanche sont interdits et la police du maire va être renforcée pour faire appliquer la règle.

L'adressage avec les panneaux de voirie est en cours de pose. C'est un budget d'environ dix mille euros qui n'est pas une fantaisie municipale, mais qui répond à une demande de l'état, à un appui au secours, à une indication pour les livreurs. Il aide à l'acheminement postal, et informe les visiteurs.

Des administrés se sont permis d'arracher des panneaux sur le domaine public, ils s'exposent à une infraction. Les poteaux seront donc replacés et la commune veillera au respect de l'équipement public. Pour les numéros d'habitations complémentaires, vous aurez à vous rapprocher prochainement de la mairie pour distribution.

Les secours sont représentés majoritairement par les pompiers, appréciés de tous. Nous remercions le SDIS 61, les pompiers de secteur pour la campagne de recrutement qui a porté ses fruits avec une dizaine de candidats dont certains sont déjà en immersion. La municipalité les encourage et leur adresse de la reconnaissance, ainsi qu'à leurs collègues et encadrants.

Toutes les associations sont à remercier pour l'année écoulée avec la présentation de leurs assemblées générales, leurs manifestations. Un coup de chapeau particulier au Tennis qui organise la fête nationale du 14 Juillet, attendue par tous. Satisfaire plus de trois cents personnes nécessite de l'énergie, de l'organisation, nous saluons cet investissement remarquable. La municipalité va les accompagner matériellement et financièrement. En revanche, le feu d'artifice ne sera pas tiré en raison du risque qui subsiste à proximité d'un champ, de la vigilance sécheresse, évitant aussi de mobiliser les soldats du feu. Le spectacle céleste d'un bon quart d'heure seulement, fait l'objet d'une réflexion de la commission événement pour une conversion qui sera moderne et calculée.

La communauté de communes a ouvert une opération d'amélioration de l'habitat, pour les propriétaires, qui vise des travaux d'accessibilité, d'énergie. Une réunion publique de présentation est fixée en septembre au Merlerault.

La bibliothèque municipale/intercommunale/départementale est un service de proximité avec le prêt de livres. Il y a un essoufflement des bénévoles à l'accueil. Pascale, et Agnès sont fidèles et dévouées à leurs permanences mais se sentent bien seules, alors le mardi ou jeudi matin pour quelques heures, les personnes qui souhaiteraient les rejoindre sont bienvenues.

Le marché ! La place est bien vide le jeudi matin sans nos camelots qui ont décidé de le quitter en raison d'une baisse de fréquentation de la clientèle, décision que nous regrettons mais respectons.

L'occasion d'encourager nos commerçants locaux et non-sédentaires, artisans, entreprises locales, à maintenir le tissu économique. Ils font l'animation de notre commune. Le monde attire le monde. La concurrence reste acceptable puisqu'il n'y a pas de moyenne ou grande surface alimentaire.

A mi-mandat municipal, nous continuons nos projets et des nouveaux se profilent. L'équipe municipale fait aussi son marché : des œufs dans son panier, sans faire d'omelette se faisant accompagner de partenaires pour optimiser les financements.

En attendant, bel été à tous, au Merlerault, en Normandie, où que vous alliez, passez de bonnes vacances.

Martine GRESSANT

Les échos du conseil

L'intégralité des procés-verbaux des séances du conseil municipal peut être consultée à la mairie ou sur le site internet de la commune : www.lemerlerault.fr, rubrique Conseil Municipal.

Toutes les décisions sont prises à l'unanimité sauf mention contraire.

Conseil municipal du 23 février 2023

Fond de concours pour travaux de voirie VC 222

La communauté de communes a réalisé des travaux sur la VC 222 « Lieu-dit La Guerrie » au programme 2022.

Le règlement de la CDC VAM prévoit un fond de concours à hauteur de 30% équivalent à la somme dépensée HT. Le montant total des travaux est de 20 222 € HT, pour un Béton Bitumeux Semi Grenu 0/10 sur 5 cm (BBSG) avec pour un fonds de concours de 6 066.07 € HT

Offre de prêt bancaire

Mme le Maire rappelle que pour les besoins de financement des opérations de démolition en centre bourg, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 200 000,00 €.

Madame le Maire propose la consultation de trois banques :

- Crédit Agricole pour un taux à 3,6% sur 10ans, générant un cout du crédit à 39 044.40 €
- Crédit Mutuel pour un taux à 3,6% sur 10ans, générant un cout du crédit à 39 044.40 €
- Banque Postale pour un taux à 3,7% sur 10 ans, générant un cout du crédit à 40 539 €

Le conseil décide de retenir le crédit agricole du fait de la proximité par une agence sur le territoire.

Adjudication du marché de couverture de la laiterie Deschamps

L'avis d'appel à la concurrence a été publié le 06 décembre 2022 pour une date limite de remise des offres au 23 janvier 2023.

Deux entreprises ont répondu avec une offre de base portant sur un bac acier simple et une offre avec option portant sur un bac acier isolant :

- Entreprise Marié : 108 009,84 €TTC pour l'offre de base et 131 200,56 €TTC avec l'option isolant
- Entreprise Gondouin : 113 989,42 €TTC pour l'offre de base et 120 175,62 €TTC avec l'option isolant

Le conseil décide de retenir l'offre de base présentée par l'entreprise Marié pour un montant de 108 009,84 €TTC

Informations diverses

- Concernant les démolitions en centre-bourg, L'EPF a informé la commune d'une prise en charge de la TVA à hauteur de 56 100 € maximum. Le dossier sera présenté au conseil d'administration d'EPF et ensuite l'avenant sera signé avec la commune.
- La chaudière de la poste a été remplacée début janvier en urgence puisque l'entreprise d'entretien diligenté par la poste avait condamné la chaudière en place devenue obsolète. La chaudière neuve a été installée par l'entreprise GERU pour un montant de 4 810 € HT soit 5 772 € TTC et les travaux de tubages de la cheminée ont été effectués par l'entreprise MOUSSAY.
- La mairie a reçu des compliments pour l'organisation du repas des ainés
- Il a été demandé la procédure de démission d'un membre du conseil municipal ne participant pas aux réunions de conseil depuis plusieurs réunions. Il a été répondu que la collectivité se renseignerait auprès des services de l'État.
- Suite à des travaux de voirie dans le bourg, des tampons d'assainissement seront rehaussés, un coût d'environ 2 000€ est à prévoir.

Conseil municipal du 30 mars 2023

La séance du 30 mars était consacrée au vote du budget 2023 ainsi qu'au vote des subventions aux associations.

Madame le Maire présente les propositions d'attributions des subventions aux associations communales et hors communales vues par les commissions finances et sport le jeudi 24 février 2022.

Associations communales :

Associations	Subvention
Anciens combattants	250 €
Club de l'Amitié	400 €
Comité des fêtes	1 200 € + 300 €
ASMN Football	800 €
Gym Le Merlerault	700 €
Kick-Boxing (KBB61)	700 €
Pétanque Le Merlerault	300 €

Associations	Subvention
Tennis-de-table	600 €
Tennis Club	reporté
Yoga Merluriens	50 €
Familles Rurales	400 €
ADMR	700 €
Secours populaire	150 €
Total	**6 550 €**

Associations non communales :

Associations	Subvention
Vélo club nonantais	600 €
Football de Gacé	180 €
UNA	200 €
Restau' du cœur Gacé	200 €
Sées du Ciné	150 €
Total	**1 330 €**

▪ Budget Commune prévisionnel 2023 – Section « Fonctionnement »

LES DEPENSES

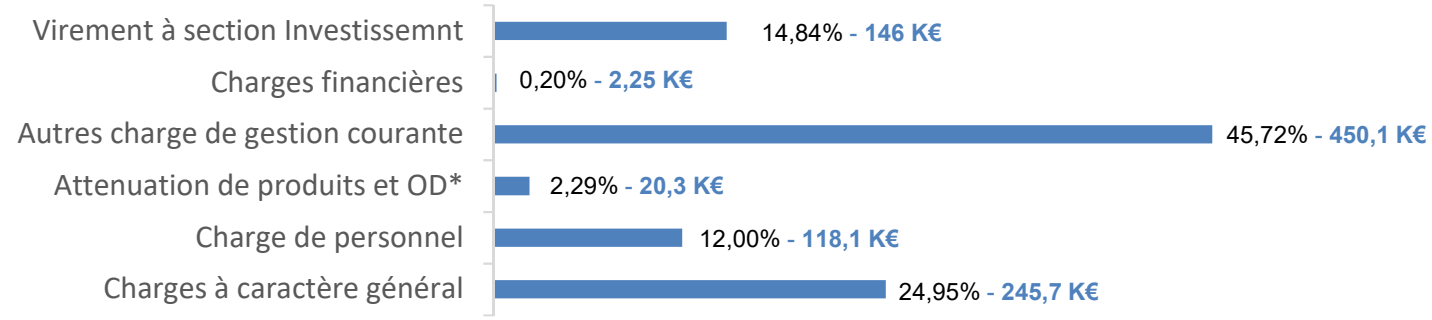

> TOTAL GENERAL : 982 568 €

LES RECETTES

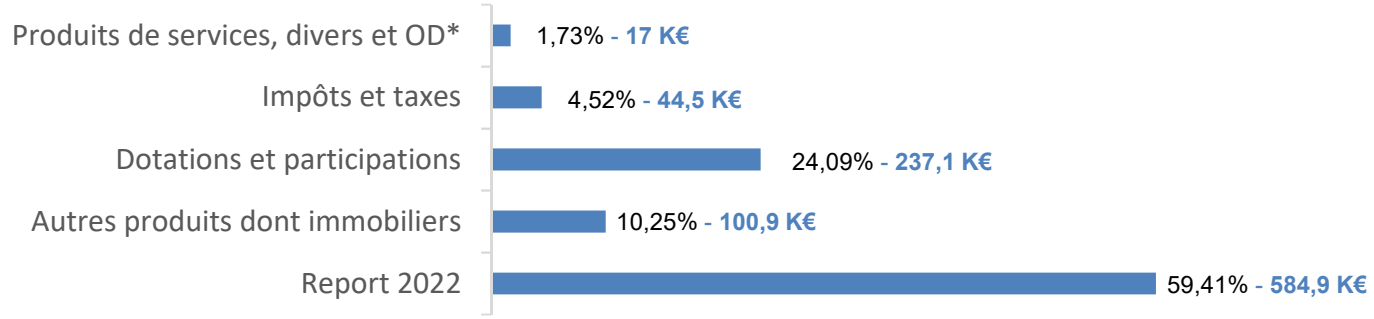

> TOTAL GENERAL : 982 568 €

▪ Budget Commune prévisionnel 2023 – Section « Investissement »

LES DEPENSES

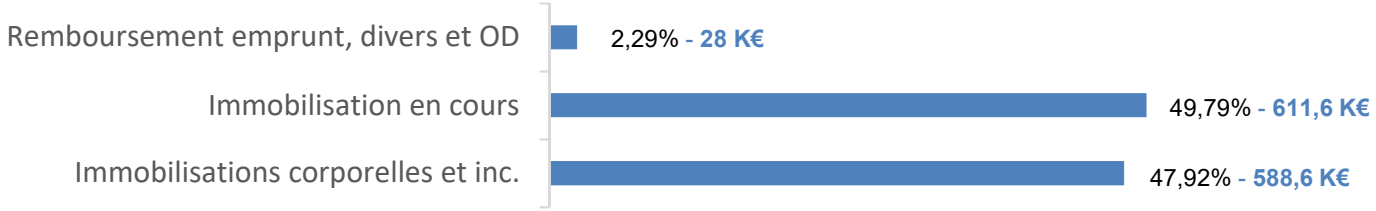

> TOTAL GENERAL : 1 228 220 €

Dont :

- Local Deschamps – Démolition et refection de la couverture = 274 659 €
- Aire Intergénérationnelle = 412 767 €
- Centre Bourg – Acquisitions + Démolitions = 472 595 €

LES RECETTES

> TOTAL GENERAL : 1 228 220 €

* OD = Opérations d'ordres. Deux budgets annexes : Lotissement du Dr Perdereau + Assainissement collectif

Plan d'épandage

Les collectivités ont l'obligation réglementaire de réaliser un plan d'épandage pour pouvoir épandre leurs boues en agriculture et d'en assurer le suivi.

Afin de se conformer à la réglementation, il est proposé au conseil municipal de missionner la société VALBÉ, filiale de la SAUR, afin de lui confier l'étude et l'établissement de ce plan d'épandage

Informations diverses

- Le marché de travaux de charpente-couverture de la partie conservée de l'ancienne laiterie Deschamps a été notifié à l'entreprise Marié. Cette dernière planifie les travaux.
- Toutes les communes se sont exprimées sur le vœu de poursuivre ou non les discussions sur la construction de la commune nouvelle. 5 sont favorables a poursuivre les discussions :

Les Authieux-du-Puits; La Genevraie; Godisson; Nonant-Pin et Le Merlerault.

5 communes ne souhaitent pas poursuivre les discussions : Saint-Germain-de-Clairefeuille; Ménil-Froger; Champ-Haut; Ménil-Vicomte et Lignères.

Conseil municipal du 1er juin 2023

Avenant ANTARGAZ : tarification et indexation des prix de service

La commune du Merlerault et la socitété Antargaz sont liées par concession de service public de distribution de gaz depuis le 15/04/2010 pour une durée de 30 ans.

Un avenant portant sur la tarification et indexation des prix de service est soumis à la commune.

Tarif fourniture en Cts / Kwh HT) par catégorie :

C1 = 7,52 / C2-C3 =7,20 / P1-S1 = 6,88 / P2-S2 = 6,37 / P3-S3 = 5,89

Tarif des consommations (montant €HT) :

C1-C2-C3 = 15,17 / P1-P2-P3 = 26,33 / P3-S3 = 31,59

Le conseil approuve à la majorité cet avenant.

Classement de voies communales en domaine public

Madame le Maire indique aux membres du conseil que des voies communales classées en domaine privé communal sont à classer dans le domaine public :

- VC 16 : La Caillarderie
- VC 31 : Rue Guitry
- VC 37 : Rue Cour Cochon
- Place de la Poste

Voie classée chemin rural à classer en voie communale :

- CR La Hutelière en VC12

Attribution de numéro à des voies mitoyennes :

- VC Le Menil Hurel = VC 101
- VC Le Ménil Hurel = VC 3b
- VC Les Terres Noires = VC 4

Participation financière pour raccordement au réseau d'assainissement des eaux usées

Le Conseil Municipal décide de fixer la participation financière pour raccordement au réseau d'assainissement collectif au montant forfaitaire de 1 000 € pour tout raccordement sur le réseau existant ou extension de réseau future, qu'il s'agisse du raccordement d'une construction nouvelle, d'une transformation ou réhabilitation de construction existante

Demande de subvention

Lors du vote des subventions, le tennis club avait présenté une demande de subvention, la commission a demandé du complément d'information des comptes.

Le tennis souhaiterait une subvention de 2 000€, la commission propose au conseil le montant de 1 000€. Montant proposé approuvé par le conseil

Informations diverses

- Devis divers : Madame le maire informe que plusieurs devis ont été acceptés :
    - Des tables pour la salle de conseil : 638.11 € TTC.
    - Un lampadaire à la Cour Château Fêtu avec le TE 61: 574 € TTC
    - Pompe à eau achetée à la MAM pour un montant de 370. 80 € TTC
- Aire intergénérationnelle : Inauguration prévue le 24 juin Un évènement ouvert à tous. L'avancement des travaux : actuellement la pose des jeux et du fitness est en cours, le 09 juin finalisation des circulations
- EPFN - Centre Bourg : L'avenant N°1 : Convention restructuration habitat a été validé par EPF et la commune en mai 2023. Ainsi, la phase consultation des entreprises va pouvoir être lancée au courant du mois de juin.
- Laiterie Deschamps : L'entreprise Marié a engagé la réfection de la couverture le 1er juin.
- Voirie : La rue Guitry est retenue dans le programme d'entretien de la voirie de la CDC VAM.
- Incivilités : Il a été demandé que des courriers soient envoyés aux propriétaires de haies avec ronces envahissantes sur le domaine public. Dangerosité aux passages de poussettes, piétons.
- Prolifération des chats : Il a été observé une prolifération de chats Rue Yotte. Orne habitat sera associé aux démarches de la commune. Le bon sens fait que les amis des chats doivent se limiter à les garder et les nourrir sur domaine privé et non d'envahir l'espace public.

Conseil municipal du 11 juillet 2023

Désignation d'un référent contre les espèces nuisibles

A la demande de la préfecture et de l'ARS, il a été observé des espèces végétales et animales dont la prolifération est nuisible à la santé humaine : Ambroisies à feuilles d'armoise, ambroisie trifide et ambroisie à épis lisses. Deux espèces de chenilles urticantes sont également recensées : processionnaire du chêne et processionnaire du pin.

Christine Hervé accepte la mission de référent.

Approbation du RPQS de l'assainissement collectif 2022

Le rapport sur le prix et la qualité du service 2022 (RPQS) de l'assainissement collectif a été présenté et validé par le Conseil.

Modification au budget assainissement collectif

La trésorerie a fait part d'un montant de 1611€ pour créances irrecouvrables. Le Conseil décide d'adapter le budget en abondant la ligne correspondante de 2 000 € supplémentaire. s

Création d'un poste d'Agent de Maitrise

Vu l'ancienneté, l'évaluation et le barème atteint par l'un des agents, le conseil municipal décide d'ouvrir un poste d'agent de maîtrise à temps complet à 35 H et d'y affecter l'agent concerné.

Devis divers

- **Mise à niveau de tampons**

A l'occasion des travaux d'enrobés dans le bourg, l'entreprise Toffolutti, titulaire du marché pour le conseil départemental, procédera à la mise à niveau des tampons d'assainissement et chambres télécoms.

- **Aménagement de sécurité au carrefour de la Rte de Gacé/ Rte de St-Germain (RD)04**

En concertation avec les services du conseil départemental, gestionnaire du réseau routier concerné, il est proposé de réaliser un aménagement de sécurité pour réduire la vitesse et redonner une meilleure lecture au carrefour.

Un devis a été établi par la société traçage-service pour la peinture au sol et de la signalisation verticale pour 6 936 € TTC, ainsi que la fourniture et pose de 2 coussins « berlinois » pour 3 000 €.

- **Communication**

La commission communication et évènements souhaite revoir le catalogue des photos qui illustre le site communal internet. Elle propose de réaliser auprès de la société « MonProjet360 » un reportage de prises de vues aériennes par drone de qualité très haute définition. Le Conseil valide la proposition pour un montant total de 756 € TTC.

- **Régulation des pigeons**

Il est proposé au conseil municipal de poursuivre les opérations de régulation de la population des pigeons. Un nouveau prestataire a été sollicité (Benjamin Martin), il interviendra également sur le site des exploitations agricoles. Il conviendra de recenser les besoins. Le Conseil valide la proposition pour un montant total de 1 900 € TTC pour 12 interventions.

Police du maire

Divers points en lien avec les problématiques de chiens ont été abordés : à tenir en laisse au stade, aire de loisirs interdit aux chiens, déjections canines sur voie publique, aboiements troublant l'ordre public et le voisinage.

Le conseil donne son accord pour renforcer le pouvoir de police du maire en appliquant une amende de 35 € (quel que soit le cas).

Subvention exceptionnelle

Il est proposé au Conseil Municipal d'allouer au Raquette-Club du Merlerault (Tennis-de-table), une subvention exceptionnelle de 400 € pour la prise en charge de l'animation musicale du Repas-Concert du 13 juillet.

Informations diverses

- Aire de loisirs et sportive intergénérationnelle : La société MonProjet360 a réalisé avec autorisation de la mairie, des prises de vues aériennes par drone et une numérisation du site pour des visites virtuelles. La numérisation du site pour visite virtuelle est une prestation test autorisée par la commune et qui n'a engagé aucun concours financier de sa part.
- EPFN – Centre Bourg : La phase de consultation des entreprises est toujours en attente de lancement. Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est en cours de validation par les services d'EPFN avant publication.
- Laiterie Deschamps : Les travaux de réfection de toiture par l'entreprise MARIÉ sont réalisés à ce jour à 65%
- Eglise : Les travaux sur le mur extérieur et autour du vitrail sont en cours de réfection par l'entreprise FERTE Rénovation.
- Voirie CDC VAM – Point programme de réfection des routes en 2023 : Les travaux de voirie annoncés sur la commune, prévu en septembre, sont :
    - Tempied pour un montant de 6 724.37€
    - Rue Guitry pour un montant de 15 312. 78€
    - Allée des Roses pour un montant de 7 560.00€
- Commune Nouvelle : Réunion à la mi-septembre entre les 5 conseils municipaux : Le Merlerault, Nonant-le-Pin, Godisson, La Genevraie, les Authieux-du-Puits. Cette réunion portera sur la création du Comité Pilote.
- TE 61-éclairage public : 162 points lumineux dont 53 éclairages leds et 7 armoires. 8 interventions en 2022
- TE 61 – recharge électrique : 49 recharges en 2021 contre 101 en 2022.

Les actions de la Municipalité

Le premier semestre 2023 a vu l'éclosion de l'aire de loisirs et sportive intergénérationnelle avec les premiers coups de pelles donnés fin février jusqu'à la mise en service de l'équipement le 24 juin (voir en **Une** + p2 et 3). Parallèlement, les travaux de réfection totale de la couverture de la partie conservée de la laiterie Deschamps à usage de bâtiment de stockage pour le service technique communal ont été réalisés.

L'adressage communal est en cours de matérialisation avec sa quarantaine de panneaux de rues, de routes et d'impasses… Enfin, l'opération de démolition en centre-bourg, commandée par la Commune auprès d'EPFN, attendues depuis plusieurs mois devrait s'ouvrir avec le lancement de l'appel d'offres de travaux ce deuxième semestre 2023…

Les actions réalisées et à venir…

Sortie de terre de l'aire intergénérationnelle

Longuement évoquée dans les premières pages de ce **Chant du Merle n°16**, l'aire de loisirs et sportive intergénérationnelle a été livrée en juin dernier avec moins de 4 mois de travaux.

Pari gagné pour la municipalité qui voit cet équipement collectif apprécié et bien approprié par une large partie de la population de la commune mais également des communes voisines.

Un lieu d'échange et de détente qui stimule le lien social et qui offre à la jeunesse locale, un lieu où se retrouver.

Réfection de la couverture de l'ancienne laiterie Deschamps

Le recyclage foncier de l'ancienne laiterie Deschamps se poursuit…

Après la dépollution de la friche industrielle et la démolition partielle du bâtiment principal. La partie conservée à usage de stockage pour le service technique communal voit sa couverture faire peau neuve. Dans un état préoccupant, il ne fallait plus tarder à mettre ce bâtiment hors d'eau au risque d'endommager d'avantage les pièces de la charpente traditionnelle.

Suite à l'appel d'offre, c'est l'entreprise Denis MARIÉ, établie à Semallé (61), qui a remporté le marché de travaux pour un montant TTC 108 009,84 €. Montant totalement financé par la commune pour cette réhabilitation (pas de subvention pour ce type de travaux).

L'adressage communal se matérialise…

Evoqué dans le **mot du maire** (p. 5), l'adressage se matérialise. Cette opération répond à une demande de l'état, à un appui au secours, à une indication pour les livreurs. Il aide à l'acheminement postal, et informe les visiteurs.

Pour les numéros d'habitations complémentaires, vous aurez à vous rapprocher prochainement de la mairie pour distribution.

Centre-bourg : vers le lancement de l'appel d'offre travaux…

L'opération de démolition en centre-bourg qui piétine depuis de trop nombreux mois, voir années… devrait prendre un nouveau souffle avec le lancement prochain de l'appel d'offres travaux…

En effet, la dernière enveloppe budgétaire prévisionnelle, r**evue à la hausse**, a enfin été validé par le conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN).

Ainsi, le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) est en cours de finalisation. La commune espère sa mise en publicité d'ici la fin de l'été et voir le marché de travaux attribué à l'entreprise lauréate d'ici la fin de l'année pour un démarrage au premier trimestre 2024…

Ouest France

Elaboration du PLUi – Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

La commune du Merlerault est impliquée dans l'élaboration du PLUi de la CDC VAM (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Qu'est-ce que c'est ? Comment m'exprimer ?

Quel rôle pour le PLUi ?

Il vise à **assurer un développement durable et cohérent du territoire pour les prochaines années** en matière d'habitat, d'environnement, de développement économique, d'équipements tout en luttant contre l'artificialisation des sols.

Le PLUi permet de mutualiser le savoir-faire, les compétences et les moyens sur un territoire plus global. Il permet de mieux organiser **la solidarité entre les communes**, et donc de développer une approche mieux concertée pour la gestion du foncier, la valorisation du patrimoine, etc.

Un outil d'aménagement

Le PLUi **détermine l'utilisation des sols et la nature des activités** sur l'ensemble du territoire intercommunal (zones à vocation urbaine, à urbaniser, agricole ou naturelle).

Chaque zone possède un règlement qui définit les droits à construire ainsi que l'aspect des constructions qui peuvent être édifiées. **C'est sur la base de ces règles que seront accordés ou refusés, par les maires, les permis de construire, de démolir et d'aménager.**

Un outil participatif

- Une prise en compte de l'avis des communes
- Une collaboration entre la commune et la Communauté de communes des VAM
- Une concertation avec le monde agricole.
- Une concertation citoyenne sous différentes formes, ateliers, exposition, support d'informations « Autant d'opportunités d'échanges qui doivent permettre à tous les habitants de s'impliquer et d'enrichir le PLUi.

Les étapes du PLUi

Quel calendrier ?

Phase n°1 **Diagnostic**
- 2022

Phase n°2 **PADD**
- 2023

Phase n°3 **Réglementation**
- 2024

Phase n°4 **Arrêt du PLUi / Consultations et enquête publique**
- 2025 – 2026

Phase n°5 **Approbation**

Comment m'exprimer ?

Le PLUi est réalisé avec plusieurs outils de concertation. **Plusieurs réunions publiques** sont organisées tout au long de la procédure ainsi que **des ateliers participatifs**. Des réunions publiques seront programmées d'ici la fin de l'année 2023 pour échanger avec les habitants sur le projet politique du territoire en terme d'aménagement.

Les bureaux d'études animeront plusieurs **stands sur des marchés du territoire**. Les marchés de Gacé et du Merlerault ont déjà accueilli ces points d'informations sur le PLUi.

Un registre des observations est disponible dans toutes les mairies ou au service urbanisme situé au 9 rue Eugène Lecoeur 61120 Vimoutiers.

Vous pouvez également adresser un mail à l'adresse suivante : urbanisme@cdcvam.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

Du côté des commerces et des entreprises…

Passage de relais au café des sports

Installé depuis le 1er décembre 2005, Denis Boulard passe le relais du Café des Sports, à Chloé Zydlowski et son papa Martial.

Après 17 années de bons et loyaux services, où il aura développé et innové pour préserver un maximum de services de proximité, Denis passe le témoin à Chloé, jeune cheffe d'entreprise de 23 ans originaire de Necy. Cette ancienne jockey reprend les rênes de l'établissement associée à son papa Martial.

Après une expérience de deux années au bar-tabac-presse « À l'arrivée des pêcheurs » à Agon-Coutainville où elle a appris le métier au côté de Maxime Mulot, cette petite fille de commerçants a choisi de poser ses valises dans notre commune.

Ouvert depuis le lundi 6 mars, le Café des sports poursuit ses multiples services : Bar, Tabac, Presse, Française des jeux, Amigo, Papeterie, Relais colis, Commande de livres, Service de photo d'identité agréé (permis, passeport, carte d'identité…), Paiement de proximité (amendes…), Relais des producteurs locaux (miel, légumes, fruits…), Dépôt de pain les lundis et lors des congés de la boulangerie

Pour stimuler le lien social, Chloé propose des dimanches après-midi « jeux de société » puisque le bar est ouvert jusqu'à 19h00. Elle diffusera également les principaux événements sportifs (football, rugby…).

Parallèlement, la planche apéritive s'invite à la table, de quoi garantir des « apéros » en toute convivialité !

La commune du Merlerault souhaite la bienvenue à Chloé et Martial et leur adresse ses meilleurs vœux de réussite.

Aussi, la commune tient à saluer le travail de Denis, sans oublier Nadège, son épouse disparue. Ensemble, ils ont travaillé sans relâche pendant plus de 15ans au café des Sports. Un grand bravo à Denis ainsi qu'un grand merci.

Ouest France

Denis Boulard (à g.) à la tête du café des sports depuis 2005 a passé le relais à Chloé (à d.)

Café des sports - 8 rue du 18 septembre - Tel : 07 86 81 97 41

Horaires : Du lundi au vendredi : 6h30-19h30/ Samedi : 7h30-19h30/ Dimanche: 8h00-19h00

Le commerce « Le Trotteur » a réouvert ses portes

Fermé depuis deux ans et demi, le bar-kebab « Le Trotteur » a réouvert ses portes le 6 mars.

Emrah (41 ans) et sa collègue Alicia (21 ans), originaires de L'Aigle, ont repris ce commerce après avoir effectué des travaux d'embellissement.

Emrah est en cuisine tandis qu'Alicia assure le service. L'établissement propose : Bar, Kebab, Sandwich, Tacos, Panini, Burger, Kofte (boulettes de viande assaisonnées), Chicken (poulet) et Menu enfant.

La commune du Merlerault leur souhaite la bienvenue et leur adresse ses meilleurs vœux de réussite.

« Le Trotteur » - 37 rue du 18 septembre - Tel : 07 80 14 59 40

Horaires Restauration : Du lundi au samedi : de 11h30-14h et de 18h-22h/ Dimanche : de 18h00 à 22h00

Horaires Bar : Pendant les heures de restauration/ Vendredi et samedi : de 11h30-23h00 (non stop)

Fermeture hebdomadaire : Mercredi

Alicia assure le service et la prise des commandes pendant que Emrah cuisine…

Du côté des écoles…

Au RPI Le Merlerault/ Nonant…

Par Sonia MOUTON, directrice :

Cette année, les élèves du RPI Nonant-le-Pin/Le Merlerault ont organisé leur année scolaire autour du thème « Au fil du temps », l'occasion de se (re)plonger dans les périodes de l'histoire selon les niveaux de classe.

Les élèves des deux sites ont pu bénéficier de plusieurs sorties scolaires tout au long de l'année :

- La préhistoire avec la sortie à l'étinbulle à Pré-en-Pail pour les maternelles et CP-CE1 ;
- L'Antiquité : les CE2-CM1 et CM1-CM2 se sont rendus au cinéma de Sées pour visionner le film Icare, sur le thème de la mythologie grecque ;
- Le temps des chevaliers avec une sortie au château de Falaise pour les maternelles et une sortie au Château de Sainte-Suzanne pour les élémentaires ;
- Les pirates (avec la création de superbes déguisements pour le Carnaval dans les rues du Merlerault) ;
- Le temps des arrières-grands-parents et leur mode de vie : la lessive avec une sortie, pour les maternelles, au lavoir de Godisson pour laver le linge comme les anciens (participation de Mme Allain), les vêtements avec une sortie, pour les maternelles, au Musée de la Dentelle d'Alençon, l'apprentissage de la dentelle avec l'intervention de Mme Marie, l'école de nos ancêtres (avec la création de bonnet d'âne décoré à la plume), les moyens de transport avec une sortie, pour les maternelles, au Haras du Pin. Les GS ont étudié les anciennes cartes postales du Merlerault et se sont baladés dans les rues du Merlerault pour découvrir les traces du passé encore visibles de nos jours. Une vraie découverte de l'histoire de notre commune !
- Les élèves de Nonant le Pin ont participé aux commémorations du 11 novembre, en partenariat avec la mairie de Nonant le Pin et l'association des anciens combattants. Des lectures de lettres de poilus ont été faites et la Marseillaise a été chantée par tous les élèves.

Les écoles du RPI sont labellisées « Génération 2024 » et pour l'éco-citoyenneté « Label E3D ».

- Les élèves ont nettoyé les abords des écoles pour sensibiliser la nouvelle génération au respect de l'environnement avec une intervention en classe de M.Chiesa, responsable des Services déchets de la CDCVAM. Les classes de maternelle ont bénéficié d'une visite de la déchetterie ;
- Sécurité routière : passage de la piste routière le 20/03/2023 dans la classe de CM1 CM2 avec le Major de réserve CONANEC Bruno en présence de Catherine BELLENGER, DDEN.

Les Primaires au Château de Sainte-Suzanne (53)

- Les élèves de CP CE1 ont participé à des ateliers de prévention des risques domestiques grâce à des ateliers proposés par des élèves du Lycée Y. Vérel de Nonant le Pin.
- Les élèves de CP , CE1 et CE2 ont bénéficié d'un cycle natation à la piscine de l'Aigle.
- Les maternelles ont bénéficié d'un cycle vélo. Les GS ont même validé le bloc 1 du dispositif « Savoir rouler à vélo ». La conseillère pédagogique de la circonscription de L'Aigle les a félicité.
- Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont participé chacune à 8 séances de tennis de table avec un intervenant extérieur diplômé, financé par le club de Tennis de Table du Merlerault.
- L'école de Nonant-le-Pin a participé pour la première fois au Concours des écoles fleuries organisé par les DDEN. Le jury a salué l'ensemble du travail effectué dans toutes les classes et dans toutes les disciplines autour du projet jardin. Le résultat, à ce jour, n'est pas encore connu.
- Les élèves de CE2 ont participé à la première édition du concours départemental de lecture à voix haute Les Petits Lecteurs en herbe. Les CM1 et CM2 se sont également illustrés dans le concours des Petits champions de la lecture.
- Les élèves de Nonant-le-Pin ont participé au salon du livre d'Essay et ont rencontré un auteur ou un illustrateur de littérature jeunesse.

Les écoles du RPI ont renoué avec les spectacles de Noël présentés au mois de décembre par les maternelles au Merlerault et par les élémentaires à Nonant-le-Pin, l'occasion de présenter des danses, des chants, acrobaties, des saynètes... L'année scolaire s'est terminée par la fête des écoles réunissant tous les élèves du RPI autour d'un petit spectacle, de stands, d'un repas et d'un bûcher.

L'équipe pédagogique remercie vivement l'investissement de l'APE des écoles Jeanne Morin et Ernest Millet, sans qui beaucoup de nos projets ne pourraient avoir lieu, la CDC VAM pour leur soutien financier et technique au sein de nos écoles, les maires de nos communes qui sont toujours autant attachés à nous aider lors de nos projets, le club de tennis de table du Merlerault et tous nos accompagnateurs lors des sorties.

Du côté des écoles…

A l'école St-Joseph du Merlerault…

Cette à année, le thème principal à l'école St-Joseph était « Autour du monde ». Parallèlement, les enfants ont travaillé sur divers projets et autres thématiques :

- Travaux sur la tolérance et le respect ;
- Travaux sur la semaine du gout ;
- Travaux sur le thème « quel avenir pour nos déchets » ;
- Participation au téléthon ;
- Spectacle de Noël à la salle des fêtes du Merlerault ;
- Intervention sur le métier d'agriculteur ;

Côté sport, l'école à participé à plusieurs cycles :

- Cycle tennis-de-table offert par le raquette-club du Merlerault en novembre ;
- Cycle tennis avec Sébastien Frigolet, professeur ;
- Cycle football en mars ;
- Participation des CM aux jeux ornais

En mars, les élèves ont eu la chance de visiter le centre de secours du Merlerault. Une sortie scolaire au Parc Animalier d'Ecouves puis une sortie-marche au Haras de la Soudarderie se sont tenus en juin.

L'année scolaire s'est conclue par la kermesse le 11 juin puis par une boom lors du dernier jour de l'école.

Atelier « Masque de dragon » à l'approche du nouvel an chinois

Du côté du centre de loisirs…

Par Bessy MAIRET, directrice :

Le Centre de Loisirs du Merlerault CDCVAM a fait son plein d'activités, de sorties et de séjours à Saint-Léonard-des-Bois (72) durant l'été.

Les enfants de 5 à 11 ans ont pu séjourner au camping de Saint-Léonard-des-Bois (72). Le campement a été installé pour tout le mois afin que plusieurs tranches d'âges puissent en bénéficier. Ils ont pu y découvrir diverses activités telle que l'escalade, l'accrobranche, le canoé, le tir à l'arc, le poney, le disc golf et le parc animalier.

La dernière semaine s'est terminée avec un camp itinérant en vélo pour les ados. Ils ont parcouru entre 18 et 22 km/jours. Vimoutiers-Trun-Falaise-Pont d'Ouilly et Clécy. Une activité les attendait tous les jours en plus de pédaler (canoë, escalade et le musée des automates).

En plus de ces séjours, des sorties, des grands jeux, des balades vélos et des activités manuelles ont été proposés aux enfants par une équipe de jeunes animateurs dynamiques et motivés.

Nous avons fini l'été avec l'inter-centre CDCVAM réunissant environ 105 enfants du territoire sur le terrain de football de Nonant Le Pin.

Enfin, nous avons pu apprécier tout le bénéfice apporté par la présence de l'aire de loisirs et sportive intergénérationnelle attenante au centre. Cette infrastructure est un véritable plus pour l'activité du centre de loisirs.

Le centre reprendra ses activités à compter du mercredi 6 septembre.

Le centre de loisirs estival a proposé aux enfants du territoire de multiples activités : mini-camps, sorties vélos, sorties en parcs de loisirs…

Une enveloppe de 2,5 millions d'euros d'aides pour améliorer vos logements avec l'OPAH de la CDC VAM

Article source : Actu.fr

L'Opération programmée de l'habitat (OPAH) vise à accompagner les habitants de la Cdc des Vallées d'Auge et du Merlerault dans les travaux d'amélioration de leur logement.

Il s'agit d'une décision de l'assemblée communautaire prise en octobre 2021, faisant suite à une étude portée par le PETR (pôle d'équilibre territorial et rural) des Pays d'Argentan, d'Auge et d'Ouche, sur l'analyse, en 2019, des besoins en matière de rénovation de l'habitat privé.

La convention portant sur le lancement de l'opération a été officialisée le lundi 20 février au télécentre de la CDC VAM entre l'État, la CDC et le Conseil départemental de l'Orne, représentés par le préfet de l'Orne, Sébastien Jallet, le président de la Cdc Vallées d'Auge et du Merlerault, Sébastien Gourdel, et la conseillère départementale Agnès Laigre.

Tout sur le dispositif en cinq questions :

Quels sont les objectifs ?

Outre de permettre aux habitants de vivre dans des logements sains, confortables et adaptés.

Le programme s'inscrit dans un enjeu « très prégnant » celui « de la transition environnementale. Il convient à cet égard de l'accompagner à tous les niveaux, y compris celui de l'habitat individuel privé » souligne Sébastien Gourdel.

Le seuil plancher, fixé pour ce dispositif mis en place sur la période 2023-2027 inclus, est de 224 logements à rénover (212 destinés aux propriétaires occupants et 12 destinés aux propriétaires bailleurs).

Qui sont concernés ?

Sont potentiellement éligibles, tous les propriétaires d'un logement de plus de 15 ans qu'ils occupent à titre de résidence principale, sur une durée minimale de 3 ans et sous conditions de ressources.

Concernant les propriétaires qui louent ou qui souhaitent louer leur logement (vacant ou occupé), celui doit être loué à titre de résidence principale pendant 6 ans, avec un loyer conventionné et atteindre la classe énergétique D, après travaux.

Sachant que chaque dossier est unique et qu'il y a souvent des solutions possibles.

Pour quels types de travaux ?

En priorité seront traités tous les travaux qui visent aux économies d'énergie, à favoriser le maintien à domicile des personnes et à permettre à des propriétaires occupant un logement très dégradé de réaliser des travaux de mises aux normes complètes du logement.
Deux impératifs cependant : les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt des dossiers de demandes de subventions et doivent être réalisés par des professionnels.

Avec quels moyens ?

L'Agence nationale de l'habitat (État) mobilise « 2,5 millions d'euros pour atteindre les objectifs du programme, c'est un engagement fort de l'État et sans précédent sur le territoire », souligne le préfet.

Cette aide de l'Anah pour les propriétaires occupants éligibles peut aller de 35 % à 50 %.

Elle peut être complétée par d'autres aides de l'État, du département de l'Orne (59 000 €), des Caisses de retraite, de la CAF, etc.

Quelles sont les démarches ?

L'exigence de la Cdc Vallées d'Auge et du Merlerault, c'est « le service à la population » en faisant en sorte qu'il n'y ait qu'un guichet unique à destination des demandeurs.

L'association Soliha a été choisie par la Cdc Vallées d'Auge et du Merlerault qui la finance pour les accompagner dans le montage de leurs projets sur le plan administratif, technique, financier et social, et ce, gratuitement.

Le total prévisionnel du suivi de l'OPAH, pris en charge par la Cdc, est estimé à 250 000 € pour la partie fixe et à 113 372 € pour la part variable, en fonction du nombre de dossiers déposés, pour les cinq ans de l'opération.

Pour tout contact, un seul numéro : 02 31 86 70 50, par courriel : dossier@solihanormandie.fr

Le jeudi, de 9 h 30 à 12 h 30 : le 1er jeudi du mois au centre socioculturel à Gacé ; le 2e jeudi du mois, en alternance, aux maisons France services à Sainte-Gauburge et au Merlerault ; le 3e jeudi du mois, à la maison France services à Vimoutiers ; le 4e jeudi du mois, au bureau de Poste à Sap-en-Auge.

Précision : aucun démarchage téléphonique n'est effectué par Soliha.

Actu. fr

Lundi 20 février, signature de la convention de portant sur le lancement de l'opération.

Centre de secours : La semaine du volontariat a porté ses fruits.

Article source : Actu.fr

Le centre de secours du Merlerault se trouvait en difficulté, avec un besoin de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires, l'appel semble avoir été entendu.

Le centre d'incendie et de secours du Merlerault (Orne) compte à ce jour quatorze sapeurs-pompiers volontaires dans ses rangs. Idéalement, ils devraient être au moins vingt-cinq.

Des interventions assurées par d'autres centres

Cette faiblesse d'effectifs entraîne des difficultés de disponibilité, notamment en journée. En 2022, les sapeurs-pompiers ont assuré 118 interventions sur les 218 demandes de secours les concernant.

Une centaine d'interventions a été assurée par d'autres centres de secours, plus éloignés, avec des délais d'intervention nécessairement plus longs.

Semaine du volontariat

Pour tenter de remédier à cela, le SDIS de l'Orne (Service départemental d'incendie et de secours) a organisé une semaine du volontariat sur ce secteur.

Suite à ces premiers contacts, une soirée d'information a été organisée, destinée à la présentation de l'organisation d'un centre de secours et de son fonctionnement, quatorze candidats ont souhaité poursuivre les démarches de réflexion.
Le commandant Eric Guais, en charge de la promotion du volontariat, est plutôt satisfait : **« Neuf candidats vont passer la visite médicale d'aptitude et les tests de recrutement, pour pouvoir démarrer une formation pour devenir sapeur-pompier volontaire. Ces futures recrues résident au Merlerault et dans les communes limitrophes ».**

15 communes défendues

Les sapeurs-pompiers du Merlerault interviennent dans quatorze communes (dont certaines partiellement), pour une population de 3 651 habitants.

Voici les communes concernées : Les Authieux-du-Puits, Champ-Haut, Échauffour, Exmes, (Gouffern-en-Auge), La Genevraie, Ginai, Godisson, Lignères, Ménil-Froger, Le Ménil-Vicomte, Le Merlerault, Nonant-le-Pin, Saint-Germain-de-Clairefeuille, Saint-Léonard-des-Parcs.

Pratique.

Le recrutement est toujours en cours, s'adresser au lieutenant Olivier Delion, chef de centre au 02 33 81 43 74 ou 06 11 77 80 34 ou au commandant Eric Guais, bureau du recrutement au 02 33 81 35 15.

Nos sapeurs-pompiers mobilisés lors de la semaine du volontariat organisée par le SDIS Orne

Médiathèque: Le mois de l'autisme à la médiathèque

Au mois d'avril, les médiathèques de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault se sont associées au mois de l'autisme.

En 2023, le samedi 1er avril avait été choisi pour la journée mondiale de l'autisme. Cette journée visait à sensibiliser le grand public. Elle était suivie par le mois de l'autisme. Durant tout le mois d'avril, des livres et des bandes dessinées étaient proposés aux lecteurs du réseau de médiathèques de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault.

"Nous avons proposé des livres, BD, avec sensibilisation auprès des assistantes maternelles et des écoles. Ce trouble est difficile à déceler, il peut l'être à 40 ans ou très jeune, il faut être à l'écoute ", confie Pascale Bolin, responsable de la médiathèque du Merlerault.

Ouverture : mercredi : 14 h à 16 h et jeudi : 10 h à 12 h.

Toujours à la recherche de bénévoles :

Le site du Merlerault recherche toujours des bénévoles. Avoir plus de bénévole permettrait d'augmenter les plages d'ouvertures et aiderait ainsi à attirer et à fidéliser de nouveaux lecteurs.

Pascale Bolin, responsable, lors du lancement du Mois de l'autisme

Ouest France

Contact : mediatheque@cdcvam.fr

Le Van PLURIelles a fait escale au Merlerault

Le 6 avril dernier, le VAN PLURIlelles a fait escale sur la place de l'Hôtel-de-Ville du Merlerault

Inauguré depuis le mois de novembre 2022, ce van est itinérant dans le département. Il va à la rencontre des femmes et échange sur des thématiques diverses telles que l'égalité entre les femmes et les hommes, la vie affective, relationnelle et sexuelle, les violences faites aux femmes, l'insertion économique des femmes et l'égalité professionnelle, la santé.

Bien que le sujet des violences intrafamiliales revienne le plus souvent, il est important de pouvoir également et librement aborder les autres.

Le Van était présent le jeudi 6 avril au Merlerault. Durant la matinée, des visiteurs sont venus échanger et les animateurs spécialisés.

Jeunesse : Coup de projecteur sur Candice, étudiante en BTS Productions Animales

Candice, 18 ans, jeune merlurienne et fille d'agriculteur, a participé avec cinq camarades de BTS Productions Animales du Lycée Agricole Le Robillard de Saint-Pierre-en-Auge (14), au Trophée International de l'Enseignement Agricole.

Près de 40 lycées dont une délégation québécoise concouraient à ce trophée. Quatre épreuves devaient départager les candidats sur les 5 jours :

- Rédaction d'un article sur le thème de l'élevage bovin et de l'autonomie alimentaire ;
- Manipulation de bovin en toute sécurité ;
- Oral de présentation de 5 minutes pour présenter son lycée, sa formation et la vache qui accompagne la délégation ;
- Animation d'un stand et tenue des élèves durant la durée du salon.

Le jury était composé d'un collège d'enseignants et de professionnels dont le président du magazine France Agricole.

L'équipe de Candice, entièrement féminine, se hisse à la seconde place du trophée dans la section de race laitière juste derrière le Lycée de Crézancy.

« C'est une expérience extraordinaire ! Moi qui adore les concours, cela me motive à recommencer ! » commente Candice.

De plus, l'expérience ne se limitait pas qu'au concours. En effet, les 6 lycéennes devait financer leur expédition à Paris en cherchant des partenaires financiers : sponsors et autres dons de particuliers. Près de 9000 € était nécessaire pour boucler le budget (transport, hébergement…). Candice a donc obtenu le soutien de plusieurs entreprises merluriennes : STM JEAN ; BERNY MS – MAM et la SARL FREARD.
Elle a également pu compter sur un fort élan de solidarité de la part de ses proches.

Bravo Candice ! Un coup de projecteur bien mérité sur notre jeunesse locale !

*Candice (au premier plan) prend la pose en compagnie de **Réveil**, la vache de sa délégation*

Un exercice de sécurité civile en lien avec le dépôt relais Antargaz (site SEVESO) s'est déroulé le 5 juillet

Article source : Actu.fr

Régulièrement, un exercice de sécurité civile se tient sur le site du dépôt relais Antargaz du Merlerault, installation classée SEVESO seuil haut.

Le PCO (poste de commandement opérationnel) situé à la Mairie du Merlerault et le COD (centre opérationnel départemental) à la Préfecture sont ainsi activés afin de coordonner les éléments sur le terrain. L'objectif est de tester la chaîne d'alerte et la coordination des forces sur un scénario d'événement majeur en matière de sécurité publique.

Le dernier exercice s'est tenu le 5 juillet. Le signal national d'alerte (sirène) a été déclenché par l'exploitant du site classé Seveso.

Des forces de sécurité et de secours ont été déployées. Ce site industriel de stockage de propane est imbriqué dans la commune, dans un périmètre urbanisé plutôt dense, d'où l'importance des exercices de sécurité.

Sous-préfète, gendarmes, pompiers, élus et employés communaux étaient mobilisés pour cette simulation. En raison de la voie ferrée toute proche, les services SNCF sont également intervenus pour l'arrêt des trains. La DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), ainsi que la mairie du Merlerault étaient en liaison avec la Préfecture.

FR-Alert

Cet exercice avait également pour objet de tester le nouveau dispositif d'alerte des populations. FR-Alert est le nouveau dispositif français d'alerte et d'information des populations.

Déployé sur le territoire national depuis fin juin 2022, FR-Alert permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger.

La notification du message se traduit par un signal sonore, même si les modes silencieux ou vibreurs sont activés.

La sirène a retenti à 9 h 40

Le personnel du site ne pouvant intervenir seul, l'alerte a été donnée par l'exploitant à 9 h 40, après que les blessés ont été évacués.
Le lieutenant-colonel Thierry FOLZER-MAZZOLA (Sdis Orne), prenait la direction des opérations, assisté du chef de colonne, le capitaine Laurent DEWAS : **« Au cours du déchargement d'un camion-citerne, une fuite de gaz, dans un premier temps non enflammée, s'est produite. Deux personnes ont été blessées, dirigées vers le centre hospitalier d'Argentan. Après une défaillance technique du véhicule, la fuite s'est enflammée. »**

Explosion à 11 h 30

Suite à un risque de bleve (vaporisation violente à caractère explosif), un périmètre de 350 mètres a été mis en place avec évacuation des personnes dans les 200 mètres et confinement pour les autres, en raison d'un risque d'explosion imminent (11 h 30).

La circulation a été interrompue et les trains arrêtés. Quatre engins d'incendie, deux VSAV, deux motopompes étaient prêts à intervenir.

L'Ordre de fin de l'exercice a été donné par la Préfecture après l'explosion fictive. Le débriefing qui a suivi avec l'exploitant et la DREAL a permis de faire le point sur les opérations qui se sont bien déroulées.

« Cet exercice permet aux services de secours, services administratifs et forces de l'ordre de mieux connaître le secteur, avec des personnels qui changent régulièrement », concluait positivement le directeur des opérations.

Une semaine plus tard, Martine GRESSANT, maire, participait au débriefing de l'exercice à la préfecture de l'Orne .

La sous-préfète Sandy Locoq-Espargallas et le lieutenant-colonel Thierry Foltzer-Mazzola devant le PCO

Ouest France

Ouest France

L'entrée du dépôt-relais Antargaz depuis la route de St-Germain-de-Clairfeuille

ASMN Football

Une équipe séniors va refouler les pelouses

Disparus depuis le mois de juin 2016, les bruits lointains des frappes, les consignes des coachs, les coups de sifflet de l'arbitre, ou encore les clameurs des spectateurs provenant du Stade Guy JEAN, vont refaire surface !

En effet, c'est l'annonce tant espérée du club de football local pour conclure cette saison de centenaire : Une équipe séniors reprend du service au Merlerault pour la saison 2023/2024 !

L'initiative provient de Julien (Le Pari), de Bertrand, et de Thibault. Les trois comparses, attachés au club merluriens pour en avoir étaient des acteurs majeurs lors de ses derniers exploits au début des années 2010 avec notamment 3 ascensions consécutives dont l'une d'elle au niveau régionale (PH), ont réussi à fédérer autour d'eux pour réunir suffisamment de joueurs et ainsi constituer une équipe qui sera engagée dans le championnat de 4ème division de district.

« L'objectif est de renouer avec le plaisir de jouer. Qu'on aime le foot ou non : ce n'est pas anodin, le match de football du dimanche stimule le lien social… »

Séverine Bisson, la première femme présidente du club est ravie **« Après 7 ans d'absences, c'est avec beaucoup de plaisir que nous allons retrouver une équipe séniors le dimanche sur le stade Guy JEAN. Merci aux personnes à l'initiative de cette nouvelle équipe : Julien, Bertrand et Thibault »**

Par ailleurs, la section Foot-Loisirs poursuit son bonhomme de chemin mais avec tout de même un changement majeur : Pascal JEAN, à l'initiative de cette section au sein de l'ASMN en 2001 passe les commandes de l'équipe à Mickaël PREVEL. L'objectif demeure le même pour cette section qui évolue le vendredi soir : **« Participer à des rencontres de football avec pour centre d'intérêt la convivialité, le fair-play et l'amitié. »**

L'équipe foot-loisirs en mars 2023

Renseignement concernant l'équipe séniors
Julien DEMAUDOUIT – **Le Pari**
38 Rue du 18 Septembre - 61240 Le Merlerault

Gymnastique du Merlerault

Une année sans grandes difficultés

Par Pascale BOLIN, présidente :

La saison 2022/2023 s'est terminée par le traditionnel repas de fin d'année. Il a permis à 32 personnes de se retrouver autour d'un buffet froid. Une bonne occasion de fêter cette fin d'année sportive en espérant trouver de nouveaux adhérents à la rentrée en septembre.

Le nombre d'adhérents se maintient à (37) malgré les difficultés à régulariser le nombre de participants aux deux séances :
- Le mardi de 14h à 15h
- Le jeudi de 19h30 à 20h30

Le départ de Quentin mi-juin nous a fait découvrir Naïma. Pour le jeudi, Baptiste a pris ses marques.

L'Assemblée Générale qui aura lieu début septembre devrait nous permettre de fidéliser notre accord avec l'Association Siel Bleu. Nous apprécions la facilité administrative qui nous est offerte, et aussi la présence des animateurs pendant les vacances scolaires. Toujours à l'écoute et disponibles, ils ont été une bonne solution au départ de Laura.

Assemblée Générale :
Le lundi 4 septembre à 20h, en espérant la reprise des cours la semaine suivante.

Renseignements et inscriptions :
Pascale Bolin : 06 80 26 43 43

Ouest France

Le traditionnel repas de fin d'année a réuni à 32 convives

Raquette Club Le Merlerault

Un cycle « Tennis-de-Table » pour les scolaires et une nouvelle soirée du 13 juillet réussie

Par Nicolas DUMESNIL, président :

Suite à la réussite de la soirée du 13 juillet 2022, le club a décidé d'offrir aux écoles Ernest MILLET (RPI Merlerault-Nonant) et Saint-Joseph, un cycle de pratique du tennis-de-table.
Les élèves de l'école Saint-Joseph ont effectué leur cycle à la salle des fêtes du Merlerault en novembre 2022 tandis que ceux du RPI ont bénéficié de leurs séances en juin à la salle de sport de Nonant-le-Pin. Ainsi, ils ont appris à manier la raquette et la petite balle blanche, sous la houlette de l'intervenant, Olivier Ginouves, professeur pour plusieurs clubs, titulaire du brevet d'État et habilité Éducation Nationale.

Cette année, la soirée du 13 juillet sous forme de repas-concert, a réitéré le succès de l'an dernier avec près de 350 repas délivrés. Le groupe argentanais Les Rocking Five a joué les grands standards du rock (The Beatles, Rolling Stones, Téléphone…) jusqu'à 1h00 du matin. Un immense merci aux bénévoles qui ont œuvrés pour la réussite de cette soirée !

Côté sport : L'équipe première monte en Excellence grâce à sa 2ème place au classement tandis l'équipe B se maintient en promotion d'honneur.

Entrainement jeunes : le mercredi, de 14h à 17h après-midi pour les jeunes âgés de 8 à 15 ans. Du 13 septembre 2023 à fin mai 2024. Cotisation annuelle : 20 €. Pour tous renseignements, contacter les entraîneurs : Alain Georges, 06 85 52 63 35 ou Gilbert Lecourt, 06 76 62 30 76.

La soirée du 13 juillet a réitéré le succès de l'an dernier

KBB 61

Evolution des activités du club à partir de septembre

Après seize ans de boxe et d'aéro-kick, c'est avec regrets que le club KBB61 met fin à ses deux activités, afin de s'adapter à une demande importante en musculation et remise en forme.

Des travaux de rafraîchissement (réfection des peintures, du sol, etc.) sont engagés dans la partie qui n'était pas exploitée, afin d'agrandir la salle pour répondre aux demandes. Ces travaux sont soutenus par la mairie qui assure la fourniture des matériaux (peinture, sol…)

Des nouvelles machines vont venir compléter celles déjà présentes. La réouverture de la salle après travaux interviendra le vendredi 1er septembre aux horaires ci-dessous.

La salle évolue aussi au niveau des horaires : ouverture du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h, et le samedi, de 9 h à 19 h.
Des tarifs dégressifs en fonction de la formule choisie. Quatre formules sans engagements sont proposées : au mois, 20 € ; au trimestre, 45 € ; au semestre, 80 € et à l'année, 150 €.
Tout nouvel adhérent bénéficiera de deux heures d'accompagnement avec le coach afin de découvrir les différentes fonctionnalités des machines et aborder les besoins et attentes de chacun.

Renseignements et inscriptions :
Céline Trouvé (secrétaire du club), tél. 06 29 94 95 23

Ouest France

L'actuelle salle de musculation. Un nouvel espace aménagé viendra la compléter à partir de septembre

Tennis Club Le Merlerault

Une journée à Roland Garros pour les enfants

Par Rachel MOREAU, présidente :

Cette saison le club comptait 60 adhérents, dont 25 jeunes. Les adhérents ont pu pratiquer leur sport favori en groupe grâce à l'organisation de groupes avec créneaux hebdomadaire de jeu réservé. Le mercredi, les enfants ont pu bénéficier de cours de tennis enseignés par Franck Méresse.

Comme chaque année la saison tennistique rime avec tournoi, compétition individuelle et/ou par équipe. En mars, notre Open a accueilli une soixante de joueurs et joueuses du club et des clubs voisins (Alençon, Gacé, l'Aigle, Flers...) dans une ambiance conviviale, orchestrée par notre juge arbitre Franck Hamon et grâce aux permanences d'accueil tenues par nos bénévoles sans qui rien ne serait possible, merci à eux !

En compétition régionale, le club a engagé quatre équipes : deux équipes femmes et deux équipes hommes au championnat senior par équipe.
Côté féminines, l'équipe 1 termine 3ème et se maintient en pré-régionale, tandis que l'équipe 2 finit 5ème de sa poule avec deux rencontres gagnées !
Coté hommes, ce fut un peu plus compliqué avec un niveau plus élevé, L'équipe 1 termine 7ème de la poule en terminant tous les matchs. L'équipe 2 a dû malheureusement faire forfait sur deux rencontres, ce qui engendre un forfait général. Les joueurs se sont bien démenés malgré les difficultés. Le club encourage les joueurs et joueuses dans les différents tournois, que ce soit en équipe ou en individuel. Aussi, nous nous félicitons d'avoir un grand nombre de compétiteurs parmi nos adhérents.

Il n'y a pas que les grands qui participent aux compétitions ! Nos petits aussi ! Lors d'un dimanche ensoleillé, le club, avec Sébastien Frigolet, a organisé des plateaux Galaxie rouge et orange. Au total, 13 enfants se sont rencontrés lors de petits matchs chronométrés sous le regard des parents et grands-parents avec qui nous avons partagé le déjeuner tous ensemble.
Pour la toute première fois, en collaboration avec le club de Sées, le club a organisé une journée à Roland Garros avec trajet en car lors de la journée des enfants le 27 mai, C'est 82 personnes qui ont embarquées dans un bus à double étage pour aller découvrir les allées parisiennes et la terre battue. Le club de Gacé s'est également joint à nous pour profiter de cette journée, Petits et grands sont revenus avec le sourire, des autographes, des coups de soleil mais surtout une envie de revenir! Une deuxième édition est en projet pour l'année prochaine…

Nous sommes en quête de nouvelles solutions pour le club notamment en ce qui concerne l'encadrement des cours adultes.

Le club remercie ses licenciés de leur attachement au Merlerault, au club, à leur investissement ainsi que son bureau sans qui tout ceci ne serait pas réalisable.

Plusieurs manifestations sont d'ores et déjà prévues pour la saison prochaine, : une bourse tous sport en septembre dont la tenue dépendra d'une nombre d'exposants inscrits; l'opération « Les Balles Roses » en Octobre; un arbre de Noël début Décembre; une galette des rois en Janvier; des compétitions, une journée à Roland Garros, etc...

Souvenir de la sortie à Rolane Garros

… Autres associations sportives du territoire :

Pétanque du Merlerault

Infos pratiques Pétanque du Merlerault :

- Président : Patrick DUVAL
- Tel contact : 06 81 00 63 71
- Mail contact : thuillez.chris61@orange.fr
- Infrastructure : Boulodrome du Stade Guy JEAN, route de Granville
- Pratique : Participation aux championnats et concours + organisation de divers concours.

Vélo Club Nonantais

Infos pratiques Vélo Club Nonantais :

- Président : Anthony LEVEILLÉ
- Tel contact : 06 85 84 06 40
- Mail contact : vc.nonantais@gmail.com
- Séances : Les samedis de mars à octobre de 14H à 16H à la salle polyvalente de Nonant-le-Pin
- Réseaux sociaux : Instagram et Facebook « Vélo Club Nonantais »

Yoga Merlurien

Infos pratiques Yoga Merluriens :

- Présidente : Annick BOUSSEL
- Horaires : mercredis de 14H15 à 15H45
- Salle : Salle dernier étage de l'aile Ouest de l'Hôtel de Ville.
- Type de pratique : Yoga certifié Iyengar
- Tel contact : 06 20 02 50 23
- Mail contact : annick.boussel@sfr.fr

Comité des Fêtes

Une mobilisation encourageante pour le maintien de la fête communale

La tenue de l'édition 2023 de la fête communale organisée par le comité des fêtes du Merlerault n'était pas gagnée d'avance ! Un peu plus de deux semaines avant le début des festivités, Jérome BISSON, président de l'association lançait un appel à l'aide : distribution de flyers, réunion publique, communication sur les réseaux sociaux : **« La fête est compromise à cause du manque de bénévoles ! Nous ne sommes pas assez nombreux. Plusieurs membres seront absents pour raison de santé. Nous ne sommes plus que cinq. »**

L'appel a été entendu puisqu'une trentaine de personnes a assisté à la réunion pour le plus grand plaisir du président ! **« Nous nous en sortons très bien ! Cette campagne de mobilisation nous a aussi permis de rencontrer de nouveaux habitants de la commune et de sa région. Il existe encore des gens qui veulent s'investir et animer leur territoire, c'est encourageant ! »**

La fête s'est donc déroulée normalement le week-end des 3 et 4 juin et fut réussite : Vide grenier, fête foraine, repas paëlla sous les halles, déambulation de la «Gangstar Fanfare» , et buvette et restauration durant les deux jours. Le président, remercie tous ceux qui ont œuvrés pour la réussite de la fête : **« c'était génial d'être si bien entouré, et j'espère que tout le monde a pu profiter du week-end, un GRAND MERCI à : Maeva, Jennifer, Kiki, Albert, Pato, Myléne, Flo, Dominique, Séverine, Lucie, Valérie, Pascal, Totof, Agathe, les Nicolas, Mylène, Sylvain, Jack, Guylaine, Catherine, Matthias, Juju, Rachel, Louna, Didier, Huguette, Angélique, Nicolas C, et Chloé. A l'année prochaine ! »**

Prochain rendez vous du comité des fêtes : L'après-midi « Père Noël » au mois de décembre.

Le club de l'amitié

Le bureau de l'association s'étoffe

Le club compte 36 adhérents avec un montant de la cotisation à 20 €.
Le bureau s'est renforcé lors de la dernière assemblée générale avec l'entrée de 3 nouveaux membres élus : Élisabeth Lecaime, Yvon Hémon et Bernard Ligné.

Tous les jeudis après-midi, était proposé les activités suivantes : belote, coinchée, scrabble, triominos..

Un concours de belote a été organisé le 6 avril et a réuni 56 participants. Une réunion publicitaire a également eu lieu le 20 avril et un repas froid a été organisé le 11 mai 2023.

Projets pour la saison prochaine : Un concours de belote le 5 octobre 2023, un déjeuner spectacle à Mamers courant novembre 2023, trois concours de belote en 2024, une sortie d'une journée (voyage en car), et une journée cabaret.

Ouest France

Le nouveau bureau du Club de l'Amitié
De gauche à droite: Janine Bouilly, Jean Bouilly, Marie-Thérèse Renault, Bernard Ligné, Monique Le Hellaye, Philippe Jauny, Yvon Hémon et Élisabeth Lecaime

Familles Rurales

L'atelier créatif recycle les matériaux

Par Antoinette BOUVIER, secrétaire :

Tout d'abord, l'association Familles Rurales du Merlerault a une pensée pour Bernard Traguet, vice-président de l'association, qui nous a quitté en mai dernier : **« il était un "pilier" de Familles Rurales. Il a animé le Scrabble pendant de nombreuses années. »**

Ateliers créatifs, le lundi à 14h :
Actuellement toutes les créations de l'atelier créatif sont issues de matériaux de récupération : papier journal, canette alu, vieux jean, vieux livres, rouleaux papier toilette etc....

Troupe de théâtre, le lundi à 17h :
Cette saison, la compagnie du Merle Raoul a donné six représentations et a participé au festival de L'Aigles avec sa pièce : « A quelle heure on ment ? ». Les répétitions reprendront en septembre.

La compagnie du Merle Raoul a donné six représentations de sa pièce : « A quelle heure on ment ? »

Marche, le mardi à 14h :
Parcours suivant le niveau des présents

Atelier Cuisine, un vendredi par mois à 10h :
Un atelier cuisine est proposé une fois par mois.

A noter : Les activités marche, ateliers créatifs et cuisine sont ouverts tout l'été .

Paniers tressés en papier journal

Papillons avec canette alu

Fleurs en rouleaux papier toilette

Les Amis du voyage

Un séjour d'une semaine à Madère prévu en octobre

Par Jacques EVRARD , président :

Nous avons commencé l'année par une journée cabaret le 23 mars au **« Vitotel »** de Vitot dans le département l'Eure où nous avons assisté à un très beau spectacle avec déjeuner. Le transport était assuré par autocar. De l'avis général : l'expérience est à renouveler en 2024 !

Un séjour en juin a été organisé dans les **Vosges**, tandis qu'un autre se prépare à destination de **Madère** du 30 septembre au 7 octobre 2023

Quelques idées pour 2024 : Un séjour au Pays-Bas/ Belgique pour le printemps. Un voyage en Thailande est également à l'étude pour la fin de l'année 2024.

Prochain rendez-vous : le 18 Novembre 2023 pour le repas annuel, suivi de l'assemblée générale.

Rappel : Il est bon de rappeler que l'association est ouverte à tout les habitants de la CDC des VAM.

*Le jardin botanique de Funchal à Madère, l'un des prochains lieux de visite des **Amis du voyage***

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Nouveau succès pour la fête de la musique

Après la traditionnelle tournée des calendriers de l'hiver, le second temps fort de l'amicale des sapeurs pompiers du Merlerault était la Fête de la Musique !

Après une édition 2022 réussi malgré un météo capricieuse, celle de l'année 2023 fut parfaite ! Près de 350 repas ont été servis au son de la musique diffusée par DJ Laurent jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Un moment de convivialité qui a permis aux sapeurs d'intégrer et de présenter leur neuf nouvelles recrues.

La bonne humeur et l'ambiance étaient au rendez-vous !

Environ 350 repas servis lors de la fête de la Musique

Amicale des anciens combattants

Le 8 mai 1945 a été commémoré

Lundi 8 mai 2023, en présence des membres de l'amicale des anciens combattants, d'une partie des membres du conseil municipal, d'habitants et de maires de communes voisines (Godisson, Les Authieux et Champ-Haut), la Maire, Martine Gressant, a lu le message de la secrétaire d'État aux anciens combattants, Patricia Mirallès. Une gerbe a été déposée au monument aux morts par la maire et René Michel, président de l'amicale des anciens combattants. Une minute de recueillement a été respectée, avant le retentissement du Chant des Partisans et de la Marseillaise chantée.

À l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié a été servi dans la salle des associations de l'Hôtel-de-Ville. !

APE Le Merlerault-Nonant

Une année 2023 riches en manifestation

Par Julie RIGOUIN, présidente :

L'année 2023 a été, une nouvelle fois, très riche en manifestations pour l'association des parents d'élèves.

Le 8 février, l'association a renoué avec la soirée année 80. Un bon bœuf bourguignon et une ambiance festive ont contribué à sa réussite. Pour fêter le printemps, le dimanche 26 mars, l'APE a convié petits et grands au pôle Enfance du Merlerault pour le carnaval. La déambulation musicale s'est déroulée dans le Merlerault celle-ci suivie par un apéritif. L'occasion d'échanger avec tous sur les projets de l'APE.
Pour les plus gourmands, un loto de Pâques a été organisé. Les élèves du RPI ont été sollicités pour vendre des cases à leurs proches. Cette année c'est le numéro 7 qui a été tiré.
À Nonant le Pin, le 14 mai s'est tenu le traditionnel vide grenier. C'est sous le soleil qu'une quarantaine d'exposants se sont installés sur le parking de la salle des fêtes. Les nombreux visiteurs ont pu profiter du barbecue et de la buvette tout au long de la journée.

Pour finir l'année scolaire en beauté, les parents et les maîtresses ont organisé ensemble la fête des écoles le samedi 1er juillet. En début d'après-midi, l'ensemble des élèves ont chanté et dansé devant un public venu en nombre. Les enfants, les maîtresses et le public ont fini le spectacle par une flash mob très sportive! Ensuite les enfants ont pu profiter des divers stands proposés. Le soir un repas avec une tombola était au programme. Vers 23 heures, pour finir la soirée, le feu en musique de la Saint Jean a embrasé le ciel de Nonant, l'occasion pour tous de danser.

L'ensemble de l'APE tient à remercier les parents, grands-parents, sympathisants… pour leur participation tout au long de l'année. De beaux projets pour l'ensemble des élèves ont pu et pourront être réalisés grâce aux bénéfices de toutes ces actions.

A l'année prochaine et rendez-vous en septembre pour l'assemblée générale.

Les enfants, les maîtresses et le public ont fini le spectacle par une flash-mob très sportive !

APEL St-Joseph

L'opération « recyclage papier » a rencontré le succès

Par Claire TULOUP, présidente :

Le premier semestre de l'année 2023 fut très riche et nous avons commencé nos manifestations avec la soirée dansante "tartiflette " le 18 mars. Les parents d'élèves, les amis de l'école et les merluriens ont répondu présent pour notre plus grand plaisir.
Nous avons organisé la vente de chocolats et de gâteaux ainsi que la collecte pour la recyclage du papier. Cette dernière action fut un franc succès puisque nous avons récolté 4,2 tonnes de papier pour notre première édition. Fort de ce succès, des casiers sont dorénavant à disposition sur le parking de l'école pour continuer le recyclage.
Dernier temps fort de l'année et non des moindres, la kermesse qui eut lieu le 11 juin. Nous nous sommes retrouvés après la célébration pour partager un repas sur le thème grillades/frites avant le spectacle des enfants puis l'ouverture des stands. Cette journée sous le soleil s'est achevée avec le tirage sort de la tombola.
L'ensemble de nos actions nous ont permis de financer cette année, entre autre, un nouveau portique pour les maternelles, une marelle, des livres pour les enfants, divers transports et une participation au voyage scolaire au parc animalier d'Ecouves.

La rentrée prochaine s'inscrira dans la même dynamique et commencera par l'accueil des parents le 1er septembre autour d'un chocolat chaud et de brioches offerts par l'APEL.
En attendant la programmation d'autres actions, le loto de l'école est d'ores et déjà prévu le dimanche 12 novembre et le spectacle de Noël le vendredi 15 décembre.

La Kermesse du 11 juin : temps fort de l'APEL

L'hébergement touristique en hausse

Depuis plusieurs mois, la commune du Merlerault enregistre sur son territoire, une hausse significative en terme d'hébergements touristiques.

Focus sur cette offre locale

Le Domaine de Prestal

Lieu dit « Pretra »
Tel : 06 32 27 53 37
Réservation : reservation@domainedeprestal.fr
Capacité : 13 personnes

Le domaine de Prestal réunit les vestiges d'un Manoir du XVIIe siècle associés à un corps de ferme du XIXe.
En plus de ses cinq chambres, le domaine propose un bar à cocktails, vins et tapas pour des soirées devant la cheminée ou en terrasse.

Gîte « Les Harnas »

Lieu dit « Les Harnas »
Tel : 02 33 28 07 00
Réservation : www.gites-de-france-orne.com
Capacité : 6 personnes

Le Gîte « Les Harnas » est une maison indépendante et récente sur sous sol, accessible avec quelques marches.

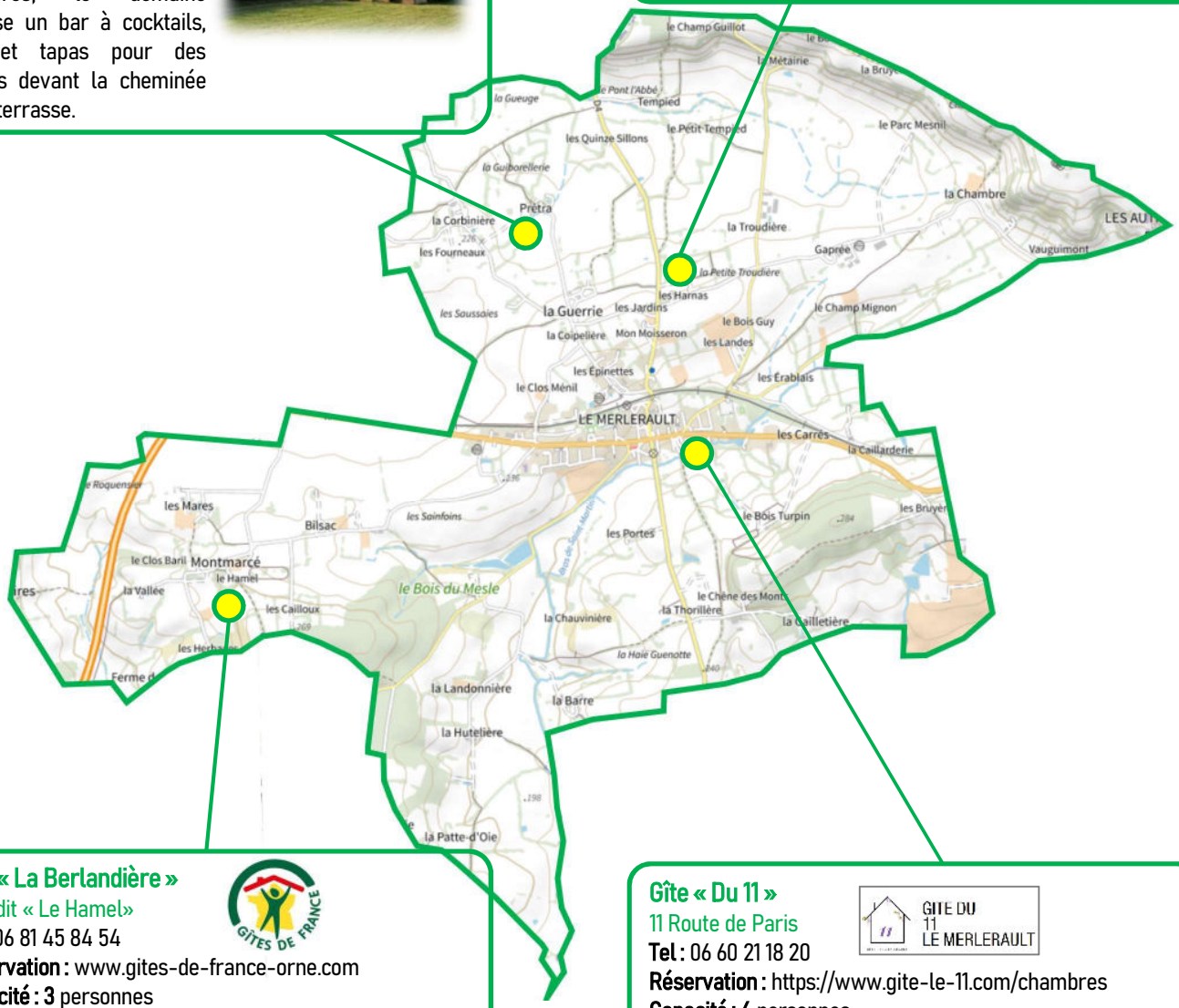

Gîte « La Berlandière »

Lieu dit « Le Hamel»
Tel : 06 81 45 84 54
Réservation : www.gites-de-france-orne.com
Capacité : 3 personnes

Le Gîte « La Berlandière » est un ancien corps de ferme de 1840 mitoyen avec les propriétaires. Le gite est situé au 1er étage avec escalier extérieur et petit balcon.

Gîte « Du 11 »

11 Route de Paris
Tel : 06 60 21 18 20
Réservation : https://www.gite-le-11.com/chambres
Capacité : 6 personnes

Le gîte « du 11 » est une petite maison de ville plein pied entièrement rénovée et équipée, située dans le cœur de bourg de la commune.

Pascal CHAUVIN

Commerçant, artisan au Merlerault nous a quitté le 4 Mai.

Mr Pascal CHAUVIN commerçant, artisan au Merlerault nous a quitté début Mai, mois de Mai où commence les balades à vélos…

Pascal CHAUVIN avait repris l'affaire de Mr Jean CORVEE arrivé à la retraite. Pascal y a consacré sa vie professionnelle avec savoir-faire et courage. Courage puisque la bicyclette et autres cycles dont mobylettes, n'étaient plus d'actualité. La voiture avait pris le pas sur ces moyens de locomotion.
Pascal a su servir avec professionnalisme dans sa boutique-atelier, à quelques pas de la mairie, en direction de la Rue de Sées en passant par Godisson, sa commune de cœur.
Il a su se diversifier et pérenniser son activité par de la vente de détail, de gaz et adjoindre de la motoculture au service d'une large clientèle : particuliers, professionnels et communes dont celle du Merlerault avec le souci du service, de la réponse adaptée dans la vente, l'après-vente, et aussi le conseil : la porte de son atelier était ouverte .

Ironie de l'histoire : Pascal nous quitte alors que l'état et les citoyens prennent le virage devant une prise de conscience environnementale, enfourcher à nouveau la bicyclette, reprendre la petite reine et développer des voies pour les usagers. C'est l'ère de la mobilité.

Alors, Pascal, permets nous cette image : dans une course comme dans la vie , il y a un tracé délimité par deux points : un départ et une arrivée peut être dans l'infini… que tu as franchi et sur cette ligne, reçois tous nos remerciements de nous avoir fait partager ta passion du vélo.

Martine GRESSANT

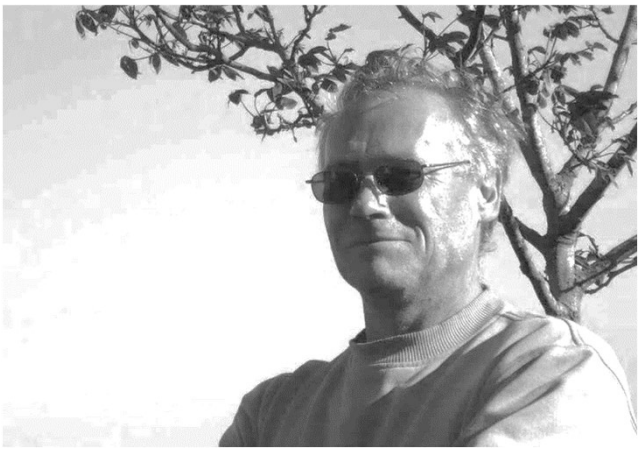

Bernard TRAGUET

Bernard TRAGUET, figure locale s'est éteint à l'âge de 92 ans.

Mr Bernard TRAGUET était un homme calme, discret et réservé. Et pourtant, un homme qui a marqué pleinement son passage dans notre localité.

En effet, il a été et il savait le détailler, employé aux Établissements Deschamps avec une ascension professionnelle méritée. Il a été l'un des premiers propriétaires de pavillon aux lotissements du Bourg Ouest , Allée des Roses . Il avait à cœur de s'y installer avec Madeleine, son épouse, et ses enfants.

Il a été acteur du monde associatif et a su le développer. Ainsi, il était à l'origine de l'actuel ETS au Merlerault, alliant le service à la personne et l'insertion sociale.

Il a été l'un des piliers de familles rurales. Il savait présenter toutes assemblées générales : rapport moral et financier, entrer dans le détail de statuts et d'indiquer la forme de composition d'un bureau.

Bernard a été en quelque sorte « Le Bernard Pivot du Merlerault », il maniait avec aisance les chiffres et les lettres. Les chiffres comme administrateur d'une banque locale et les lettres par tous ses articles dans le journal paroissial, friands de nouvelles, toujours à l'affut de l'actualité qui résonne. Des lettres encore pour animer et stimuler le scrabble chaque mercredi à la mairie.

Dans une commune, on salue des habitants comme lui, connu, attachant, impliqué et nourri de culture qu'il savait partager, sans se vanter, pas un mot plus haut que l'autre, tel qu'il était…

Le 31 Mai dernier, il a rejoint Madeleine dans leur cimetière de référence à Ferrières la Verrerie.

A ses enfants, petits enfants et sa famille, la commune du Merlerault présente ses sincères condoléances..

Martine GRESSANT

Agenda des manifestations du 1er août au 14 janvier 2024

Les manifestations se dérouleront sous réserve des des calendriers définitifs des associations concernées.

Atelier fabriquer des
Jeux et Jouets
9 août
Hôtel-de-Ville
Tourisme CDC VAM

Fête du
Sport
9 septembre
Aire intergénérationnelle
Municipalité
à confirmer

Concours de
Belote
5 octobre
Salle des fêtes
Club de l'amitié

Soirée super
Loto
7 octobre
Salle des fêtes
ASMN Football

Commémoration du
11 novembre
11 novembre
Monument aux Morts
Anciens combattants

Soirée super
Loto
12 novembre
Salle des fêtes
APEL St-Joseph

AG et Repas des
Amis du voyage
18 novembre
Salle des fêtes
Les Amis du Voyage

Bourse
aux Jouets
19 novembre
Les Halles
APE Merlerault-Nonant

Repas des
Ainés
28 novembre
Salle des fêtes
Municipalité
à confirmer

Fête de la
Sainte-Barbe
9 décembre
Centre de secours
Amicale Pompiers
à confirmer

Arbre de Noël
Ecole publique
8 décembre
Salle des fêtes
RPI Merlerault – Nonant

Arbre de Noël
Ecole St-Joseph
15 décembre
Salle des fêtes
Ecole St-Joseph

Après-midi avec le
Père Noël
16 décembre
Les Halles
Comité des fêtes

Repas des
Ainés
14 janvier
Salle des fêtes
Municipalité
à confirmer

Bon à savoir…

Qui doit enlever les mauvaises herbes sur le trottoir ?

→ Devant une maison individuelle, c'est à l'occupant que l'entretien du trottoir incombe. Il s'agit du propriétaire occupant, du locataire, de l'occupant à titre gratuit ou de l'usufruitier selon les cas. L'entretien peut tout à fait être délégué à une entreprise spécialisée si vous êtes dans l'impossibilité d'accomplir ces tâches vous-même.

→ Dans une copropriété verticale (immeuble) c'est au syndic de copropriété de s'acquitter de cette mission. Le plus souvent c'est l'entreprise de nettoyage qui entretient la résidence qui s'occupe aussi du nettoyage de la portion de trottoir concernée.

→ Dans une copropriété horizontale ou copropriété de sol, chacun des copropriétaires doit s'occuper de sa portion de trottoir. Ou le ou les locataires si le bien est loué.

Généralement le citoyen doit entretenir la zone du trottoir jusqu'au caniveau ou sur une largeur d'un mètre devant son habitation.

⚠ Il est interdit d'utiliser des produits chimiques pour désherber. Merci de votre compréhension.